

CA11 08 0609

Séance spéciale du Conseil d'arrondissement de Saint-Laurent, convoquée selon la loi et tenue à la Salle du Conseil située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, le mardi 6 septembre 2011, à 19 h 30, à laquelle sont présents:

Le maire : Alan DeSousa
Les conseillers de Ville : Aref Salem
Francesco Miele
Les conseillers d'arrondissement : Maurice Cohen
Michèle D. Biron

formant le quorum et siégeant sous la présidence du maire de l'arrondissement, Alan DeSousa, et en présence de Me Isabelle Bastien, agissant à titre de secrétaire du Conseil d'arrondissement.

À 19 h 31, la séance est ajournée en conformité avec l'article 326 de la Loi sur les cités et villes.

À 21 h 14, reprise de la séance spéciale du Conseil d'arrondissement du mardi 6 septembre 2011 ajournée à 19 h 31.

CA11 08 0610

Soumis l'ordre du jour de la séance spéciale du 6 septembre 2011.

Proposé par le conseiller Maurice Cohen;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du 6 septembre 2011.

ADOPTÉ.

CA11 08 0611

Soumis sommaire décisionnel numéro 1114322003 relatif au programme triennal d'immobilisations 2012-2014 de l'arrondissement;

ATTENDU l'article 144.5 de la Charte de la Ville à l'effet que le conseil d'arrondissement dresse et transmet au Comité exécutif un programme des immobilisations de l'arrondissement;

ATTENDU que le programme triennal d'immobilisations 2012-2014 respecte l'enveloppe budgétaire transmise par les services centraux;

ATTENDU la liste des projets inscrits au programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement et le texte des faits saillants des investissements prévus pour 2012;

ATTENDU que la séance spéciale pour l'adoption du programme triennal d'immobilisations a été dûment convoquée le 27 août 2011 dans le journal Les Nouvelles Saint-Laurent;

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

1. D'approuver la liste des projets constituant le programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement, de même que les montants d'investissements et les sources de financement prévus à ces projets pour 2012, 2013 et 2014 et d'en approuver la transmission au Comité exécutif de la Ville de Montréal.
- 2.- D'approuver le texte *Faits saillants des investissements prévus pour 2012* qui accompagne le programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement et qui est inclus au programme triennal d'immobilisations 2012-2014 de la Ville.

ADOPTÉ

Le 6 septembre 2011

CA11 08 0612

Période de questions du public, de 21 h 20 à 21 h 24

La personne dont le nom suit a posé des questions :

Monsieur Nestor Gonzales, du 946, rue Hocquart :

- Y a-t-il quelque chose de prévu pour Côte-Vertu?

Réponse (Alan DeSousa) : il s'agit d'une artère donc elle est de la responsabilité du central, mais l'arrondissement essaie de faire accélérer les travaux.

CA11 08 0613

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

De lever la séance à 21 h 24.

ADOPTÉ.

Maire

Secrétaire
